

Pourquoi IMAG'IN ?

IMAG'IN gère les missions des participants aux travaux de jury « Examens et concours » :

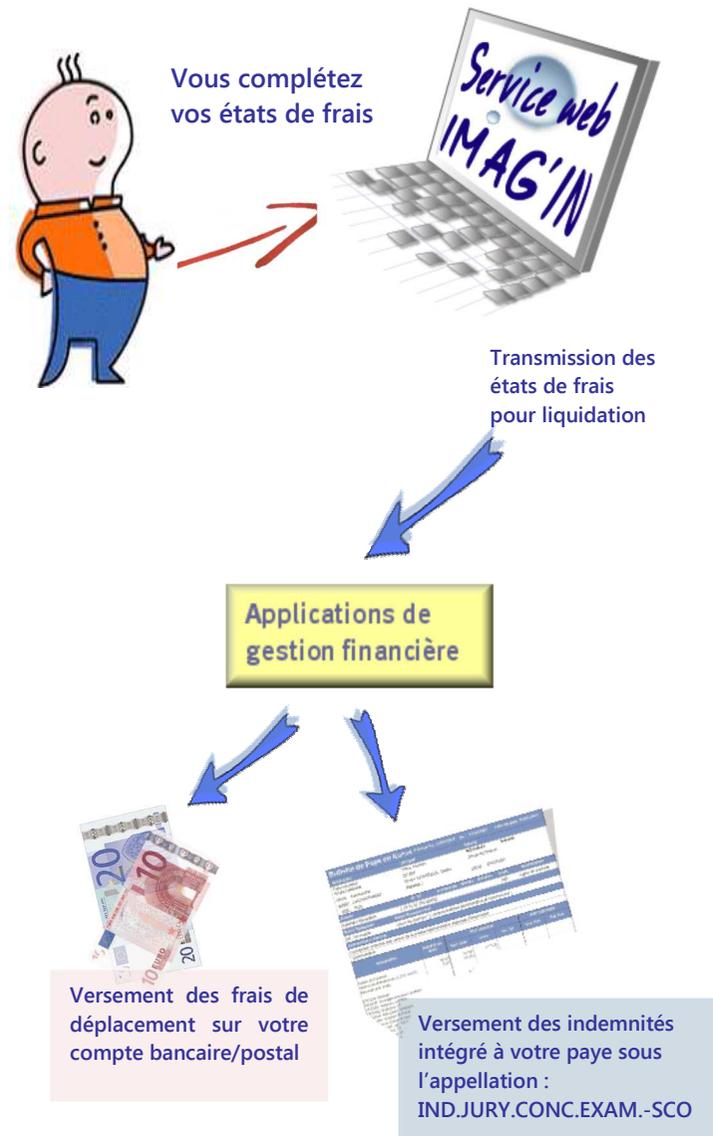
- travaux de correction
- travaux d'interrogation
- élaboration de sujets
- ...

IMAG'IN met à votre disposition un service de consultation et de saisie des informations nécessaire au traitement financier de vos états de frais de missions.

Un état récapitulatif de vos déclarations est éditable.

IMAG'IN met à votre disposition :

- un guide utilisateur disponible en ligne
- des aides contextuelles pour chaque fonctionnalité.



Comment fonctionne IMAG'IN ?

- Vous ne remplissez plus d'état de frais papier.
- Vous complétez en ligne les informations nécessaires au calcul de vos indemnités de vacation et de vos frais de déplacement au titre des travaux de jury d'examens et de concours.
- La division des examens et concours vérifie et valide votre dossier.
- Votre dossier passe automatiquement en paiement.

Sécurité informatique

- L'accès à l'application se fait via le site académique :

www.ac-aix-marseille.fr/imagin

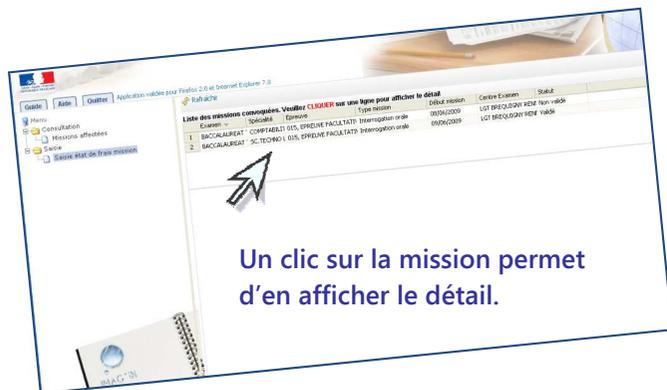


Vous complétez vos états de frais en quelques clics



Accès au service via un portail sécurisé

Le menu « Saisie états de frais mission » vous permet d'afficher la liste des missions sur lesquelles vous êtes convoqué(e).



Un clic sur la mission permet d'en afficher le détail.



Vous indiquez au service gestionnaire que vous n'avez pas effectué la mission.

Vous avez effectué la mission, vous allez être guidé(e) pour compléter votre état de frais.

Rémunération frais de Jury

Vous saisissez, selon le type de mission :

- le nombre de copies corrigées
- le nombre de candidats interrogés
- les horaires

Pour certains types de missions (ex : surveillance), le service gestionnaire génère directement la saisie de l'indemnité.

Remboursement frais de déplacement

Vous renseignez vos frais de transport et d'hébergement, si la mission donne lieu à remboursement du déplacement.



LIEU ET DEPART		TRANSPORT		REPAS	
Ville départ : *	LA BOUEGERIE	Mode de transport :	PAS DE TRANSPORT	Déjeuners à rembourser :	0
Code postal départ : *	35340			Déjeuners gratuit(s) :	0 (1)
Ville arrivée : *	RENNES CEDEX 2			Dîner(s) à rembourser :	0
Code postal arrivée : *	35205			Dîner(s) gratuit(s) :	0
Date départ : *	23/06/2009			Nombre de nuitées à rembourser :	0
Heure départ : *	(hh:mm)			Nombre de nuitées gratuites :	0 (3)
Date retour ou arrivée : *					
Heure retour ou arrivée : *	(hh:mm)				

(1) Indiquez le nombre de déjeuners qui vous ont été offerts.
(2) Le remboursement des frais de séjour se fait exclusivement sur présentation d'une facture ou d'un duplicata de facture.
(3) Indiquez le nombre de nuitées gratuites si vous en avez bénéficié.

Enregistrement / Validation



Vous souhaitez revenir sur l'écran précédent de votre état de frais.



Vous enregistrez votre saisie et pouvez y revenir à tout moment.



Vous avez terminé, vous validez globalement votre état de frais mission pour que le service de gestion puisse traiter votre dossier.

Vous prenez connaissance des éventuels justificatifs à transmettre.